

阿尔及利亚民主人民共和国
驻中华人民共和国
大使馆



سفارة
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الشعبية لدى جمهورية الصين
الشعبية

Pékin, le 28 janvier 2013

COMMUNIQUE

L'Ambassade d'Algérie à Pékin informe les ressortissants algériens de l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2013 en Chine, d'une nouvelle loi qui punit plus sévèrement les entrées, séjours et emplois illégaux des étrangers en Chine.

Ainsi les étrangers qui résident illégalement en Chine devront payer dix mille yuans (10.000), ceux qui travaillent illégalement risqueront une amende allant de cinq à vingt mille yuans (5 à 20.000) et une peine de prison de 15 jours pour les cas les plus graves



Embassy of the People's Democratic Republic of Algeria to the People's Republic of China
Address: No. 7, San Li Tun Lu, Chaoyang District, Beijing 100600

Tel: 0086 10 65321231 / 0086 10 65323773
Fax: 0086 10 65321648

E-mail: algpek@ymail.com
Website: <http://algeriaembassychina.net>

✓
6/1